



Attestation de droit de conduire

Par **Dudu98700**, le **10/05/2023** à **17:33**

Bonjour a tous,

mon permis est tahitien, suite a un accidents sous alcool on ma suspendu mon permis, on me disant qu'il fallait que je le change avec le permis français version CB.

jusque-là pas trop de souci.

ma suspension etant terminé, je me lance dans les démarches, prise de sang, Commission medical etc...

sur ants je me lance donc sur renouvellement suite a une suspension.

la commence les soucis...

apres etre passé en études, on me dit que cest pas le bon formulaire... et que je doit aller dans la rubrique "étranger"!?

ok pas de soucis.

première question " numéro du permis", j'appelle ants et me dise que c'est pas obligatoire.

bref je rempli tout le dossier il passe en examen et aujourd'hui je doit complété le dossier.

2 chose me manque...

- ils veulent une photo recto verso de mon permis que je n'est pas.

- et une ATTESTATION DE VOS DROITS À CONDUIRE de moins de 6 mois de votre consulat ou ambassade.

la première j'ai réussi à retrouver une photo.

mais la deuxième j'ai fait des recherches mais je trouve rien, et quand je leur demande sur ants, il me disent que eux ne savent pas...

une solution ?

Par **LESEMAPHORE**, le **10/05/2023** à **18:17**

Bonjour

il s'agit des droits à conduire du PC tahitien à demander à Tahiti .